



Tournoi Invitation régional de Golf Scolaire

**Mercredi 24 septembre 2025
Club de golf Saguenay Arvida
RSEQ Saguenay-Lac-Saint-Jean**

1. **BUT DU TOURNOI INVITATION**

Cette manifestation sportive a pour but de regrouper les athlètes des établissements d'enseignement de la région afin de se mesurer les uns aux autres.

2. **DATE**

24 septembre 2025

3. **SITE DE COMPÉTITION**

Club de Golf Saguenay Arvida

4. **IDENTIFICATION DES CATÉGORIES ET DES ÉPREUVES**

Juvenile	du 1^{er} juillet 2007 au 30 septembre 2009
Cadette	du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011

5. **FRAIS D'INSCRIPTION**

Des frais d'inscription de 45.00\$ par participant seront chargés à tous les athlètes.

6. **SURCLASSEMENT**

Le simple surclassement est permis et ce pour toutes les catégories.

7. **CARTE D'ASSURANCE-MALADIE**

Tous les athlètes participants doivent **obligatoirement avoir en leur possession leur carte d'assurance-maladie.**

9. **COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION**

Le nombre maximum de joueur pouvant s'inscrire au tournoi est de 72.

Les participants doivent obligatoirement avoir leur sac de golf et avoir une expérience de jeu significative. Ceci dans le but de respecter le temps de jeu prévu du parcours et ne pas retarder les autres joueurs et les membres du club hôte.

Le nombre de participants par zone, par centre de service, par école est illimité.

10. FORMULE DU TOURNOI

10.1 Volet Compétition :

Individuel: Pointage brut de la ronde de golf dans les catégories cadette et juvénile.

10.2 Volet participation :

Nous invitons les athlètes de même école à former des équipes de deux joueurs, peu importe la catégorie. La ronde de golf sera jouée sous la formule « *Continus Mulligan* ». Classement : Le pointage brut de la ronde de golf.

NB : Un jeune seul peut s'inscrire, il sera jumelé avec un joueur d'une autre école si possible.

10.3 Quatuors

Les quatuors seront formés par le comité organisateur. Ils seront cependant formés de joueurs/joueuses de même catégorie et de handicap semblable.

11. RÉCOMPENSES

Volet compétition :

Trois médailles (or, argent et bronze) seront remises par catégorie et par sexe.

Volet participation :

Trois médailles (or, argent et bronze) seront remises par catégorie et par sexe.

12. RETARDS

Chaque joueur devra se présenter à l'accueil du championnat au moins 30 minutes avant l'heure de départ prévu pour le championnat. Un joueur qui arrive en retard pour son départ sera pénalisé selon la procédure suivante :

- Si le joueur se présente, prêt à jouer dans les 5 minutes suivant son heure de départ prévue, une pénalité de deux coups sera portée à sa fiche.
- Si le joueur se présente avec plus de 5 minutes de retard, le joueur sera disqualifié.

13. ALIMENTATION

Les athlètes se doivent d'apporter un lunch qui peut être mangé sur le parcours pour le

diner.

14. ÉTIQUETTE ET CODE VESTIMENTAIRE

14.1 Étiquette

Le code d'éthique des joueurs et spectateurs de la Fédération québécoise de golf est appliqué et doit être respecté. Tout joueur ne se conformant pas au code d'éthique et aux règlements des terrains se verra immédiatement expulsé du parcours.

Les parents et accompagnateurs sont interdits sur le terrain.

14.2 Code vestimentaire

Une tenue vestimentaire appropriée est toujours de rigueur au club hôte. Le comité du tournoi révisera les vêtements jugés non conformes. Dans le cas où le code vestimentaire d'un club hôte est plus strict que celui de Golf Québec, il prévaudra. Les joueurs qui ne respecteront pas le code vestimentaire ne seront pas autorisés à jouer ou, si l'infraction est découverte après le début du jeu, le joueur sera tenu de remédier immédiatement à la situation ou d'arrêter de jouer. Toute infraction au code vestimentaire sera soumise au Comité des tournois.

Tout athlète n'ayant pas un habillement conforme sera refusé sur le terrain.

15. RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS

15.1 Les règlements de la Fédération québécoise de golf sont utilisés.

15.2 Les règlements spécifiques ont préséance sur les règlements officiels.

15.3 Les règlements administratifs des événements scolaires provinciaux du RSEQ doivent être respectés.

16. ENCADREMENT DE LA DÉLÉGATION

Il est très important que chaque délégation ait un nombre suffisant d'accompagnateurs: le **minimum** est d'**un adulte pour quinze élèves**. De plus, il est primordial que vos accompagnateurs soient bien informés du rôle qu'ils auront à jouer au cours de la journée.

17. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Vous devez d'abord inscrire vos athlètes sur S1 dans la ligue de golf et dans les bonnes catégories (cadet ou juvénile). Les catégories créées sur S1 sont mixtes.

Vous devez retourner par courriel le fichier d'inscription excel à l'adresse suivante :
dpaquet@saglac.rseq.ca

La date limite d'inscription est le 17 septembre 2025 à 16h 00.



TRÈS IMPORTANT : Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite ou le matin de la compétition.

18. HORAIRE DU TOURNOI INVITATION

8 H 00	Arrivée des délégations
8 H 30	Premier départ
16 H 00	Remise des médailles (variable)
17 H 00	Départ (variable)

20. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations supplémentaires, contactez le coordonnateur :

Coordonnateur du RSEQ

Dominic Paquet
RSEQ Saguenay—Lac-St-Jean
2021 rue Davis,
Jonquière, QC, G7S 5N1
Téléphone: (418) 690-9901 ext. 1655
dpaquet@saglac.rseq.ca
www.saglacrseq.ca